



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 avril 2026 à 18 heures 30.
PROCÈS VERBAL approuvé lors de la séance du du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept avril, à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PESMES, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la **Mairie** sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

DATE CONVOCATION		
31/03/2026		
NOMBRE DE MEMBRE		
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	154	14
Nombre de membres présents		13

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Laure AGNELOT, Quentin BELLET-BRISSAUD Stéphanie BLANCHARD, Isabelle BOUCLANS, Patrice DUSSOUILLEZ, Cécile GUYÈRE, Frédéric HENNING, Yves MARCHISET-NIALON, Maryse MOUGEL, Thierry ROBERT, Marion ROUCHET, Christiane VULVERT-BRUNO, Pierre WENDELS

Absent(e)s excusé(e)s : Frédéric COUDOT (pouvoir à Stéphanie BLANCHARD) Gérald SERGENT,

La secrétaire de séance désignée est Cécile GUYÈRE

Le Maire informe l'assistance que, à la suite de la démission de Mme Aline BOUILLLOT reçue ce matin en Mairie, Quentin BELLET-BRISSAUD est installé et a pris place autour de la table en tant que conseiller municipal

Christiane VULVERT-BRUNO s'interroge sur la parité à respecter. Le Maire précise qu'en cas de démission, le suivant sur la liste prend la place sans notion de parité.

Question BELLET-BRISSAUD est pesmois depuis 7 ans, il habite Chemin de Theuriot avec sa compagne et est content d'intégrer l'équipe même si le contexte est particulier.

APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

Séance du 25/02/2026 - unanimité

Séance du 20/03/2026 – avec les ajouts demandés par Maryse MOUGEL et Christiane VULVERT-BRUNO, unanimité

M le Maire demande précise que le terme « insincérité » dans les propos tenus par Christiane VULVERT-BRUNO soit mis entre guillemets. En effet, il s'agit d'un jugement qui n'est fondé que par un sentiment et non une vérité absolue prouvée. Par ailleurs, son engagement concernant la page facebook Pesmes n'a pas été de demander la fermeture mais de faire changer le nom, ce qui est en cours. Enfin, le travail ne doit pas se faire avec une partie de l'équipe en opposition mais ensemble.

Concernant l'accès aux locaux demandés précédemment, M le Maire demande que les permanences se fassent dans la petite salle de la MPT quand celle-ci est disponible après validation par Isabelle BOUCLANS, comme convenu lors de l'entretien avec les adjoints. Seuls les conseillers municipaux élus peuvent venir se réunir en mairie quand la salle du conseil est disponible. Un planning doit donc être transmis en amont et validé. Un courrier a été rédigé dans ce sens et est lu à l'assemblée. Christiane VULVERT-BRUNO informe M Le Maire qu'elle répondra à ce courrier par écrit.

M le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une question complémentaire concernant des frais de participations pour les frelons asiatiques. Patrice DUSSOUILLEZ préfère que cette question ne soit traitée qu'en questions diverses et qu'aucune décision ne soit prise ce soir, afin qu'une réelle réflexion soit menée à ce sujet.



152026- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

Le maire reprend la liste déjà travaillé en amont lors d'une précédente réunion. Quelques changements sont apportés concernant la suppression d'Aline BOUILLOT et l'inscription de Quentin BELLET-BRISSAUD de certaines instances.

Il rappelle, qu'à part dans la commission sociale où les extérieurs sont obligatoires, aucune autre commission n'en intègre aujourd'hui. Les colistiers des 2 listes proposés seront intégrés ultérieurement. Stéphanie BLANCHARD précise que les commissions seront même ouvertes ensuite à tous les pesmois

Validé à l'unanimité

Le Maire informe qu'il restera à délibérer sur les membres de la commission électorale et celle des impôts directs.

162026- FORMATION DES ÉLUS

Un budget doit être alloué pour permette la prise en charge par la commune des frais de formation des élus (inscription, transport, repas et hébergement). Cette somme devant être comprise entre 2% et 20% du montant des indemnités de fonctions, il propose 5%.

Christiane VULVERT-BRUNO demande quelle somme représente ce budget. M le Maire précise ne pas l'avoir calculé.

Il enverra de la documentation à tous les conseillers concernant ses formations dont un dépliant sur le statut de l' élu local mis à disposition par la AMF70

Validé à l'unanimité

172026- SUBVENTION France SERVICES

Chaque année, la demande de subvention pour le fonctionnement de France Services doit être déposée sur une plateforme dédiée à l'appui d'une délibération.

Pour 2026, la somme de 47.500 € peut être sollicitée.

Validé à l'unanimité

Le maire explique qu'un poste en ATA à temps plein avait été proposé début d'année mais avec des missions totalement différentes et qu'aucun profil n'avait convenu. Il propose donc aujourd'hui 2 ATA à mi-temps

182026- ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ SECRÉTARIAT

L'emploi d'un agent en ATA à mi-temps sur une durée de 3 mois est proposé pour remplacer la Secrétaire Générale de Mairie actuellement en arrêt.

Validé à l'unanimité

192026 – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ MÉDIATHÈQUE

L'emploi d'un agent ATA à mi-temps pour finaliser le dossier pour l'ouverture de la médiathèque.

Validé à l'unanimité

Cécile GUYÈRE demande si un mi-temps suffit pour remplacer la secrétaire à temps plein. M Le Maire répond que le poste est juste pour pallier le temps que l'agent en arrêt revienne.



QUESTIONS DIVERSES

- **Patrice DUSSOUILLEZ**

Frelons asiatiques : Une réunion d'informations est programmée jeudi 9 avril à 20h00 à la Maison Pour Tous, comme annoncé lors de la précédente réunion de conseil. 30 pièges avec attractif d'une valeur de 15 € pièce ont déjà été achetés par la commune pour être installés à plusieurs points stratégiques afin de limiter l'installation des reines. Ils seront également proposés à la vente aux particuliers lors de la réunion.

Ensuite, une réflexion doit être menée et une décision devra être prise au prochain conseil pour 1/ conclure ou non un partenariat avec une entreprise spécialisée pour bénéficier d'un tarif préférentiel et 2/ prendre ou non en charge la destruction des nids chez les particuliers à hauteur de 50%. Au vu des 1ers devis, le budget communal serait d'environ 2000 € si une prise en charge est validée pour moitié.

Actuellement, la FREDON ne sait pas si des participations pour destructions de nids, comme les années passées, seront possibles mais si tel est le cas, seuls les particuliers pourront en profiter.

Environ une 20aine de nids sont détruits sur Pesmes chaque année.

Les élus sont unanimes pour commencer à évoquer ce point lors de la réunion publique.

Travaux Place des Promenades : plus de matériel et d'engins sont finalement stockés et le terrain de pétanque a été envahi contrairement à ce qui a été prévu. Les fouilles ne seront pas rebouchées mais normalement l'installation du marché ne sera pas perturbée sur le parking.

Travaux Grande Rue : L'installation d'une grue pour la réfection d'un toit est prévue à partir de lundi du 6 au 12 grande rue pour 1 mois ½ . La planification des travaux n'a pas pu être plus déplacée.

Subvention voirie Aide Départementale : la commission voirie se réunira le 15/04/2026 à 18h30 pour faire le point sur les travaux à prévoir pour déposer la demande de subvention avant le 03/05/2026

Le maire précise que, chaque année, une campagne de points-à-temps est également menée.

Laure AGNELOT s'interroge quant à la pertinence de prévoir des travaux sans avoir de notion du budget au préalable. Patrice DUSSOUILLEZ précise que les projet seront estimés en comparaison des années passées.

- **Le maire**

Agenda : prochain conseil municipal 29/04/2026 18h30.

Préparation du 8 mai et réunion de travail sur le DICRIM à programmer

- **Yves MARCHISET-NIALON**

Dégradations : le défibrillateur du stade et le mini-bus du club ont été vandalisés ce week-end. Une plainte a été déposée. Les réservoirs des camions stationnant aux ateliers ont été vidés ; Le projet de caméra vidéoprotection doit aboutir et aurait permis de voir les plaques d'immatriculation des véhicules.

Christiane VULVERT-BRUNO aimerait connaître le montant des dégâts occasionnés chaque année au stade par suite des dégradations. Le Maire estime à 4000/5000 € annuel ce coût. Il propose de présenter prochainement aux nouveaux élus le dossier de vidéoprotection qui est en attente de l'ouverture du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour être validé. Ce projet a été estimé à 59.000 € auxquels il convient d'ajouter les frais d'installation électrique. Un devis est en cours.

Repérage : attention aux faux démarcheurs qui commencent à œuvrer sur la commune. Une communication via les réseaux sera faite.

Signalétique : Au vu des nombreuses déjections retrouvées dans le parc du Jardin Joly ; un arrêté « Pelouse interdite aux chiens » va être pris et une signalétique installée. Il sera ensuite de verbaliser les contrevenants.

Laure AGNELOT propose que la signalétique soit également prévue pour l'île de la Sauvageonne sur laquelle les chiens divaguent en liberté.

- **Isabelle BOUCLANS**

Agenda : fête du printemps dans la Grande Rue 03/05/2026, fête de la musique avec Carnet de Bord le 27/06/2026,



- **Stéphanie BLANCHARD**

Commission : Déambulation à prévoir un samedi pour faire état des priorités à traiter (propreté, fleurissements...). UN groupe WhatsApp sera créé

Christiane VULVERT-BRUNO s'interroge sur l'esthétique du mobilier urbain qui est apparu et demande si l'ABF a validé. Stéphanie BLANCHARD précise que ce mobilier est provisoire.

Fête du printemps : les associations ont été sollicitées pour participer à cet évènement et peu ont répondu. Les commerçants quant à eux sont très motivés.

- **Maryse MOUGEL**

Programmation au Théâtre des Forges et Salon du livre de jeunesse organisée avec la bibliothèque le 26/06/2026

La séance est levée à 19h50

La secrétaire de séance



Le Maire,



Frédéric HENNING

